

ACCUEIL > FORMATION > Inscription

INSCRIPTION : MODE D'EMPLOI

ETAPE 1 : LES INSCRIPTIONS (ADMINISTRATIVE ET PEDAGOGIQUE) EN LIGNE

Cette phase se déroulera selon le chronogramme suivant :

N°	STRUCTURE	PERIODE
01	ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME (ENSAU)	A partir du 04 octobre 2023
02	UNITES DE FORMATION ET DE RECHERCHE (UFR)	A partir du 06 octobre 2023

Avant l'inscription

- Avez-vous les résultats : décision d'orientation du MESRS ?
- Connaissez-vous vos identifiants ? Rendez-vous sur le site internet : www.orientationsup.net ;
- Avez-vous vos pièces justificatives au format PDF en version numérique ? Vérifiez sur ce lien <https://inscription.ubkou.edu.ci> ;
- Avez-vous une adresse mail et un numéro de téléphone portable valides ?

Pendant l'inscription

Vous devez préalablement et obligatoirement :

- ⇒ avoir votre **ID. Permanent** qui est votre Numéro d'inscription fourni par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) ;
- ⇒ allez sur le lien : www.ubkou.edu.ci et cliquez sur l'onglet « **Espace Inscription** » ou saisir <https://inscription.ubkou.edu.ci> pour vérifier que vous avez été affecté à l'université de Bondoukou en cliquant sur « **Démarrer l'inscription** » ;
- ⇒ renseignez les champs, puis cliquez sur « **Vérification** ».

NB : En renseignant les champs (NOM et PRENOMS), respectez l'ordre du Nom et l'intégralité des Prénoms tels que renseignés sur le site du MESRS.

LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES AU FORMAT PDF EN VERSION NUMÉRIQUE À TÉLÉCHARGER LORS DE L'INSCRIPTION

- Une photocopie de la quittance de paiement des frais d'inscription en ligne ;
- La photocopie légalisée de l'attestation de réussite et relevé de notes du Baccalauréat, session 2023 ou tout autre diplôme équivalent ;
- La photocopie légalisée de l'attestation d'équivalence délivrée par la Direction des Examens et Concours (DECO) du Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation (MENA), le cas échéant ;
- L'extrait d'acte de naissance ou l'extrait du jugement supplétif de moins de six (06) mois ;
- La photocopie de la Carte Nationale d'Identité ou de l'Attestation d'Identité ou de toute pièce équivalente en cours de validité ;
- La photocopie de la carte ou de la preuve d'inscription à la Couverture Maladie Universelle (CMU) ;
- L'autorisation parentale, pour les étudiant.e.s mineur.e.s, signée par l'un des parents biologiques ou par le tuteur dûment légalisé à la mairie.

ETAPE 2 : DEPOT DES DOSSIERS PHYSIQUES

Le dépôt des dossiers physiques concerne **l'ensemble des pièces téléchargées en ligne**. Cette phase se fait exclusivement à l'université de Bondoukou selon le programme ci-après :

N°	STRUCTURE	PERIODE
01	ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME (ENSAU)	A partir du 09 octobre 2023
02	UNITES DE FORMATION ET DE RECHERCHE (UFR)	

BACHELIER OU FUTUR BACHELIER

Vous trouverez ici les informations utiles à votre première inscription à l'Université de Bondoukou.

Cette démarche se prépare dès votre année de terminale. Le portail de l'Université de Bondoukou est ouvert pour vous accompagner dans le choix d'une filière de

formation qui vous correspond et au sein de laquelle vous aurez les meilleures chances de réussite.